

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE
(ATTIJARI ASSURANCE)**

Siège social : Angle Rue Winnipeg et Annecy, les Berges du Lac-Tunis.

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 30 mars 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Fehmi LAOURINE.

ACTIFS (En Dinars Tunisien)						
DESIGNATION	Au 31/12/2017			Au 31/12/2016		
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net
AC1 Actifs incorporels						
AC11 Investissements de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	32 067	32 067	0	32 067	32 067	0
AC13 Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
AC14 Acomptes versés	0	0	0	0	0	0
	32 067	32 067	0	32 067	32 067	0
AC2 Actifs corporels d'exploitation	992 525	314 799	677 726	374 899	160 562	214 337
AC21 Installations techniques & machines	0	0	0	0	0	0
AC22 Autres installations, outil et mobilier	992 525	314 799	677 726	374 899	160 562	214 337
AC23 Acomptes versés et Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
	992 525	314 799	677 726	374 899	160 562	214 337
AC3 Placements						
AC31 Terrains et constructions	4 516 997	192 621	4 324 377	3 161 089	0	3 161 089
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 516 997	192 621	4 324 377	3 161 089	0	3 161 089
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	0	0	0	0	0	0
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	0	0	0	0	0	0
AC321 Part dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	0	0	0	0	0	0
AC323 Part dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0
AC324 Bons d'obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	0	0	0	0	0	0
AC33 Autres placements financiers	197 504 733	4 373 099	193 131 635	139 642 670	2 138 266	137 504 404
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	8 172 094	4 373 099	3 798 996	9 461 666	2 138 266	7 323 400
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	178 781 802	0	178 781 802	124 890 434	0	124 890 434
AC333 Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0
AC334 Autres prêts	10 545 837	0	10 545 837	5 285 570	0	5 285 570
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0
AC336 Autres	5 000	0	5 000	5 000	0	5 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	0	0	0	0	0	0
	202 021 731	4 565 719	197 456 011	142 803 760	2 138 266	140 665 494
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte	0	0	0	0	0	0
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques						
AC510 Provision pour primes non acquises et primes à annuler	0	0	0	0	0	0
AC520 Provision d'assurance vie	103 915	0	103 915	151 000	0	151 000
AC530 Provision pour sinistres (Vie)	64 035	0	64 035	40 943	0	40 943
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (Vie)	0	0	0	0	0	0
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage	0	0	0	0	0	0
AC560 Autres Provision.techniques (Vie)	0	0	0	0	0	0
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte	0	0	0	0	0	0
	167 950	0	167 950	191 943	0	191 943
AC6 Créances						
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	7 994 264	0	7 994 264	8 179 274	0	8 179 274
AC611 Primes acquises et non émises	7 994 264	0	7 994 264	8 179 274	0	8 179 274
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	0	0	0	0	0	0
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0	0	0	0	0
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0	0
AC63 Autres créances	3 932 772	0	3 932 772	2 830 205	0	2 830 205
AC631 Personnel	120 122	0	120 122	118 050	0	118 050
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 618 287	0	3 618 287	2 015 680	0	2 015 680
AC633 Débiteurs divers	194 363	0	194 363	696 475	0	696 475
AC64 Créances sur ressources spéciales	0	0	0	0	0	0
	11 927 036	0	11 927 036	11 009 479	0	11 009 479
AC7 Autres éléments d'actif						
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	682 139		682 139	712 710		712 710
AC72 Charges reportées	0		0	0		0
AC721 Frais d'Acquisition reportés	0		0	0		0
AC722 Autres charges à répartir	0		0	0		0
AC73 Comptes de régularisation Actif	7 615 934		7 615 934	4 837 124		4 837 124
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues	6 903 490		6 903 490	4 481 536		4 481 536
AC732 Estimation de réassurance-acceptation	0		0	0		0
AC733 Autres comptes de régularisation	712 444		712 444	355 587		355 587
AC74 Ecart de conversion	0		0	0		0
AC75 Autres	0		0	0		0
	8 298 074		8 298 074	5 549 833		5 549 833
Total	223 439 382	4 912 585	218 526 797	159 961 980	2 330 894	157 631 086

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
Capitaux Propres		
CP1 Capital social	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	20 210	0
CP3 Rachat d'actions propres	0	0
CP4 Autres capitaux propres	0	0
CP5 Résultat reporté	383 995	-1 119 640
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	10 404 205	8 880 360
CP6 Résultat Exercice	3 812 863	1 523 846
Total capitaux propres avant affectation	14 217 068	10 404 205
Passifs		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 Emprunts obligataires	0	0
PA12 TCN émis par l'entreprise	0	0
PA13 Autres Emprunts	0	0
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	249 883	197 884
	249 883	197 884
PA2 Provisions pour autres risques et Charges		
PA21 Provision pour pensions et obligations similaires	0	0
PA22 Provision pour impôts	0	0
PA23 Autres Provisions	0	0
	0	0
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	0	0
PA320 Provision d'assurances vie	182 692 221	132 472 145
PA330 Provision pour sinistres (Vie)	10 381 494	7 415 896
PA340 Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes (Vie)	2 705 236	1 425 943
PA350 Provision d'égalisation et d'équilibrage	128 499	150 743
PA360 Autres provisions techniques (Vie)	0	0
	195 907 449	141 464 727
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		
	0	0
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
	122 623	0
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 288 835	1 906 123
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	43 030	169 674
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0
PA622 Autres	43 030	169 674
PA63 Autres dettes	4 029 110	1 878 347
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	0	0
PA632 Personnel	1 200	875
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 470 530	1 721 799
PA634 Crédoeurs divers	557 381	155 674
PA64 Ressources spéciales	0	0
	6 360 975	3 954 144
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisations Passif	1 668 798	1 610 125
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	0	0
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	1 668 798	1 610 125
PA72 Ecart de conversion	0	0
	1 668 798	1 610 125
Total du passif	204 309 728	147 226 880
Total des capitaux propres et du passif	218 526 797	157 631 086

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Opérations brutes 2017	Cessions et /ou rétrocessions 2017	Opérations nettes 2017	Opérations nettes 2016
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées +	67 246 105	149 095	67 097 009	52 874 987
PRV2 Produits de Placements				
PRV21 Revenus des placements +	11 468 534	0	11 468 534	7 399 587
PRV22 Produits des autres placements +	0	0	0	0
sous total 1	11 468 534	0	11 468 534	7 399 587
PRV23 Reprises de corrections de valeur sur placements +	0	0	0	0
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change +	0	0	0	0
sous total 2	78 714 639	149 095	78 565 544	60 274 574
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	0	0	0	0
PRV4 Autres produits techniques	0	0	0	323 837
CHV1 Charge de sinistres				
CHV11 Montants payés -	9 339 281	25 824	9 313 457	5 923 192
CHV12 Variations de la provision pour sinistres +/-	2 965 598	23 092	2 942 506	2 075 097
sous total 3	12 304 879	48 916	12 255 963	7 998 289
CHV2 Variation des Autres Provision				
CHV21 Provisions d'assurance vie +/-	51 477 124	-47 085	51 524 209	42 382 227
CHV22 Autres provisions techniques +/-	0	0	0	0
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte +/-	0	0	0	0
sous total 4	51 477 124	-47 085	51 524 209	42 382 227
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	0	0	0	0
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition -	3 460 729	0	3 460 729	2 721 062
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés +/-	0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration -	793 831	0	793 831	552 305
CHV44 Commissions reçues des réassureurs +	0	0	0	-17 000
sous total 5	4 254 560	0	4 254 560	3 256 367
CHV5 Autres Charges techniques	2 419 478	0	2 419 478	1 895 638
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt -	123 535	0	123 535	111 708
CHV92 Correction de valeur sur placements -	0	0	0	0
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements -	0	0	0	0
sous total 6	2 543 013	0	2 543 013	2 007 346
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	0	0	0	0
CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	0	0	0	0
RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	8 135 064	147 264	7 987 800	4 954 182

ETAT DE RESULTAT
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION		Montant 2017	Montant 2016
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+/-	7 987 800	4 954 182
PRNT1 Produits des Placements			
PRNT11 Revenus des placements	+	230 679	64 049
PRNT12 Produits des autres Placements	+	0	0
sous total 1a		230 679	64 049
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	+	0	0
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	0	0
sous total 1		8 218 479	5 018 231
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	+	0	0
CHNT1 Charges des Placements			
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-	0	0
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	2 234 833	2 138 266
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0
sous total 2		2 234 833	2 138 266
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	-	0	0
PRNT2 Autres produits non techniques	+	19 983	2 915
CHNT3 Autres charges non techniques	-	0	0
Résultat provenant des activités ordinaires		6 003 628	2 882 880
CHNT4 Impôts sur le résultat	-	1 916 920	1 114 145
Résultat provenant des activités ordinaires après Impôts		4 086 708	1 768 736
PRNT4 Gains extraordinaires	+	0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	273 846	244 890
Résultat extraordinaire		-273 846	-244 890
Résultat net de l'exercice		0	0
CHNT6/PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)		0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		3 812 863	1 523 846

ETAT DE FUX DE TRESORERIE (En Dinars Tunisien)		
DESIGNATION	Montant 2017	Montant 2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	67 722 333	50 250 365
Sommes versées pour paiement des sinistres	-9 565 666	-5 867 775
Encaissements des primes reçues (acceptations)		
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)		
Commissions versées sur les acceptations		
Décaissements de primes pour les cessions	-249 915	-239 148
Encaissements des sinistres pour les cessions		
Commissions reçues sur les cessions	0	17 000
Commissions versées aux intermédiaires	-2 309 262	-1 472 264
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-4 841 587	-4 447 215
Variation des dépôts auprès des cédantes	122 623	
Variations des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-57 862 063	-44 236 917
Encaissements liés à la cession de placements financiers	103 957	271 681
Taxes sur les assurances versées au trésor		
Produits financiers reçus	8 822 543	5 241 299
Impôt sur les bénéfices payés	0	0
Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 942 964	-482 973
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-1 973 534	-558 968
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles		
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 973 534	-558 968
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	0
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-30 570	-1 041 942
Trésorerie de début d'exercice	712 710	1 754 652
Trésorerie de fin d'exercice	682 139	712 710

NOTES AUX ETATS FINANCIERS **ARRETES AU 31/12/2017**

I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Compagnie Nouvelle d'Assurance – Attijari Assurance est une société anonyme de droit tunisien, dont l'objet social est la pratique des opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation.

La société est régie par les lois en vigueur en Tunisie et notamment la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances et la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales.

II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2017 a connu les faits marquants suivants :

- Achèvement des travaux de réaménagement des locaux du nouveau siège de la Compagnie et déménagement des équipes.
- Une croissance exceptionnelle du chiffre d'affaires global de 26,6% par rapport à 2016.
- Une amélioration du taux de rendement du portefeuille titres (hors UADH) passant de 7,02% en 2016 à 7,28% en 2017.
- Un résultat technique en forte progression de 61,2% à 7,99 MD.
- Une dépréciation continue de la valeur des actions UADH, dont le cours a enregistré à fin octobre une baisse supplémentaire de 40% par rapport à fin 2016
- Un résultat net bénéficiaire en forte progression de 150% par rapport à l'année dernière, à 3,8 MD.

III-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définies par le système comptable tunisien et plus particulièrement par les normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances.

A- Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels qui répondent aux critères de classement en tant qu'actif, prévus respectivement par les Normes Comptables N°6 et 5, sont pris en compte à leur coût d'acquisition.

La valeur amortissable de ces actifs est linéairement répartie sur la durée d'utilisation de cette immobilisation.

B- Contrat de location financement

Les contrats de location sont comptabilisés, au début de la période de location, à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

C- Obligations et autres titres à revenus fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires sur achats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en débit du compte « Revenus des placements ».

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre est prise en produit.

D- Primes acquises non émises

Les primes acquises et non émises correspondent aux :

- Primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques ;
- la partie chevauchante au 31/12, des primes annuelles mais dont l'émission est fractionnée mensuellement.

E- Primes à annuler

En absence d'un historique permettant d'estimer de manière statistique les primes à annuler relatifs aux primes acquises de l'exercice, elles sont déterminées sur la base d'un inventaire des annulations intervenues postérieurement à la date de clôture.

F- Intérêts acquis non échus

Les intérêts acquis et non échus relatifs aux placements sont constatés, selon la règle de prorata temporis, en produit de l'exercice.

G- Autres comptes de régularisation

Les autres charges constatés d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

H- Provisions techniques

Provision mathématique :

Elle correspond à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Elle est déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

Provision pour frais de gestion :

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Provision pour participation aux bénéficiaires :

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéficiaires n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

Provision pour sinistres à payer :

Il s'agit de la dette de la compagnie envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par la compagnie ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Provision d'égalisation :

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

I- Charges par destination

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie :

- Frais d'acquisitions
- Frais d'administration des contrats
- Frais de gestion des sinistres
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit :

- Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.
- Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment :
 - ✓ L'effectif,
 - ✓ Surface des locaux occupés,
 - ✓ Temps de travail

Les charges non techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

IV- NOTES SUR LE BILAN

Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments de l'actif ont été détaillés dans un tableau établi conformément à l'annexe 8 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 8).

AC1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisant au 31/12/2016, le montant brut de 32 067 dinars et la valeur nette d'amortissements nulle, correspondent aux coûts des licences d'utilisation du logiciel d'exploitation de la Compagnie.

Le coût du logiciel est amorti linéairement au taux de 33.33%.

AC22 Autres installations, outils et mobilier

Les autres installations, outils et mobiliers totalisant au 31/12/2017 992 525 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute	Taux d'amort.	Amortissement	Valeur nette
Matériel de transport pris en leasing	405 699	20%	157 561	248 138
Matériel et Mobiliser de Bureau	419 865	20%	94 194	356 821
Matériel informatique	166 961	33,33%	63 044	72 767
Total	992 525		314 799	677 726

AC 3 Placements

AC31 Terrains et constructions

La valeur des Terrains et constructions totalisant 4 516 997 dinars au 31/12/2017 se détaille comme suit :

• Terrain	1 429 103
• Construction	1 295 042
• Agencement et Aménagement Construction	<u>1 792 852</u>
	4 516 997

AC33 Autres placements financiers

Les autres placements financiers totalisant au 31/12/2017 193 131 635 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette
Bons de trésor	97 735 302	0	97 735 302
Emprunt national	2 187 500	0	2 187 500
Emprunt obligataire AMEN BANK	12 400 000	0	12 400 000
Emprunt obligataire ATB	500 000	0	500 000
Emprunt obligataire ATL	3 500 000	0	3 500 000
Emprunt obligataire Attijari Bank	11 039 000	0	11 039 000
Emprunt obligataire Attijari leasing	15 000 000	0	15 000 000
Emprunt obligataire BH	3 500 000	0	3 500 000
Emprunt obligataire BIAT	16 300 000	0	16 300 000
Emprunt obligataire BNA	1 000 000	0	1 000 000
Emprunt obligataire BTE	1 500 000	0	1 500 000
Emprunt obligataire CIL	3 900 000	0	3 900 000
Emprunt obligataire Hannibal Lease	2 000 000	0	2 000 000
Emprunt obligataire TL	4 220 000	0	4 220 000
Emprunt obligataire UBCI	2 000 000	0	2 000 000
Emprunt obligataire UIB	2 000 000	0	2 000 000
Emprunts obligataires	78 859 000	0	78 859 000
Actions cotés UADH	6 996 170	4 373 099	2 623 071
Attijari SICAV Obligataire	1 175 925	0	1 175 925
Avances sur contrats de capitalisation	10 411 137	0	10 411 137
Prêts et Cautionnements	139 700	0	139 700
Total	197 504 733	4 373 099	193 131 635

- Les actions UADH acquise en 2015 à 6 996 170 dinars, provisionnées en 2016 à concurrence de 2 138 266 dinars, ont enregistré à la clôture de l'exercice 2017 une dépréciation supplémentaire de 2 234 833 dinars provisionnée d'égale montant, soit une dépréciation totale de 62,5% du coût historique.
- Les placements ont fait l'objet d'une synthèse dans un tableau établi conformément à l'annexe 9 « Etat récapitulatif des placements » de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 9).

AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques constatées à la clôture de l'exercice 2017, s'élève à 167 950 dinars s'analysant comme suit :

• Part des réassureurs dans les provisions mathématiques relative à la cession en facultative d'un contrat « Assuremprunt » ayant fait l'objet de lettres de garantie de la part des réassureurs	103 915
• Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer relative aux primes décès cédés aux réassureurs dans le cadre de traités en excédent de sinistres	64 035
Total	167 950

AC611 Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises, s'élevant au 31/12/2017 à 7 994 264 dinars contre 8 179 274 dinars pour l'exercice précédent, correspondent à des primes à émettre relatives à des primes échelonnées, ou bien des primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises (ou annulées) en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques. Elles se détaillent comme suit :

- Primes acquises et non émises	8 086 418
- Provision pour primes à annuler	<u><92 154></u>
Total	7 994 264

AC63 Autres créances

Les autres créances totalisant 3 932 772 dinars au 31/12/2017 se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Personnel avances et acomptes	120 122
Retenues à la source opérées par les organismes financiers et les autres débiteurs	3 618 287
Fournisseurs avances et acomptes	194 363
Total	3 932 772

AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse

Les avoirs en banque, CCP, chèques et caisse totalisent au 31/12/2017 la somme de 682 139 dinars :

Désignation	Montant
Comptes courants Attijari Bank	680 328
Compte chez Attijari Intermédiation	<211>
Caisse Siège	2 022
Total	682 139

AC73 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs totalisent au 31/12/2017 7 615 934 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Intérêts courus sur BTA	3 725 472
Intérêts courus sur Emprunts obligataires	2 437 445
Intérêts courus sur Emprunt national	73 830
Amortissement des différences sur les prix de remboursement des BTA (décotes)	666 743
S/Total Intérêts acquis non échus	6 903 490
Charges constatées d'avance	20 186
Intérêts courus sur avances Contrats Vie	539 569
Pénalités et frais de gestion à recevoir sur rachats de contrats de capitalisation	108 389
Agios débiteurs relatifs aux comptes courants bancaires	17 527
Commissions de gestion/rachats en instance	25 816
Autres	957
S/Total Autres comptes de régularisation	712 444
Total	7 615 934

Mouvements sur les éléments des capitaux propres et des passifs

CP1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat totalisant 10 404 206 dinars au 31/12/2016 contre 8 880 360 dinars en 2017. La variation de +1 523 846 dinars correspond au report du montant du résultat bénéficiaire de l'exercice 2016.

Désignation	Total au 31/12/2016	Mouvements de la période	Affectation du résultat	Total au 31/12/2017
Capital social	10 000 000			10 000 000
Résultat reportés	-1 119 640		1 503 636	383 995
Réserve légale			20 210	20 210
Dividendes	-		-	-
Capitaux propres avant résultat	8 880 360	0	1 523 846	10 404 206
Résultat de l'exercice	1 523 846	3 812 863	-1 523 846	3 812 863
Total capitaux propres	10 404 206	3 812 863	0	14 217 068

PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Les dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisant au 31/12/2017 249 883 dinars correspondent au montant restant dû relatif à quatre contrats de leasing conclus avec la société ATTIJARI LEASING dont un dernier conclu en 2017 pour un montant de 115 449 dinars portant sur l'acquisition de deux voitures de service.

La ventilation selon la durée résiduelle de la dette en distinguant la part à moins d'un an, la part à plus d'un an et moins de cinq ans et la part à plus de cinq ans s'établi comme suit :

	Principal	Intérêts
Dettes à moins d'un an	75 742	15 765
Dettes à moins de cinq ans	174 141	21 417
Total	249 883	37 181

PA3 Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent à fin décembre 2016 195 907 449 dinars détaillées comme suit :

Désignation	2017	2016
Provisions mathématiques	182 692 221	132 472 145
Provisions pour sinistres	9 887 137	7 634 568
Provision pour frais de gestion des sinistres	494 357	381 728
Provision d'égalisation	128 498	150 743
Provision pour participations aux bénéfices	2 705 236	1 425 943
Total	195 907 449	142 065 127

PA 61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisant au 31/12/2017 2 288 835 dinars contre 1 906 123 dinars pour l'exercice précédent, correspondent au montant des commissions d'acquisition et de gestion des encours revenant à la Banque Attijari de Tunisie, au titre de l'exercice 2017, dans le cadre des opérations de Bancassurance.

PA 62 Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance totalisant au 31/12/2017 43 030 dinars s'analysent comme suit :

- Solde comptes de réassurance 2015	22 167
- Solde comptes de réassurance 2016	48 985
- Solde comptes de réassurance 2017	<1 757>
- Dépôts à encaisser	<31 289>
- Primes cédées en 2017 (en fac)	5 024
Total	43 030

PA 63 Autres dettes

Les autres dettes totalisant au 31/12/2017 la somme de 4 029 110 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
IS 2016	1 114 145
IS 2017	1 916 920
Contribution conjoncturelle au Budget de l'Etat 2017	273 846
Impôts et taxes	96 650
CNSS	68 969
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 470 530
Divers fournisseurs d'exploitation	377 746
Fournisseurs factures non encore parvenues	179 634
Créditeurs divers	557 380
Personnel rémunérations dues	1 200
Total	4 029 110

PA71 Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs totalisant au 31/12/2017 1 668 799 dinars contre 1 610 125 dinars en 2016, se détaillent comme suit :

Désignation	2017	2016
Provision pour bonus à payer	250 000	250 000
Provision jetons de présence	50 000	289 400
Provision Challenges aux réseaux	120 000	120 000
Provisions pour cadeaux	80 000	80 000
Commission d'acquisition/PANE	739 551	480 049
Provisions pour congés	186 217	202 235
Provision pour départ à la retraite	32 732	24 988
Cotisations Assurance Groupe à payer	86 838	50 383
Diverses charges à payer	120 110	89 280
Capitaux constitutifs de rentes	3 350	23 790
Total	1 668 798	1 610 125

V- NOTES SUR LE RESULTAT

RTV Résultat technique de l'assurance vie

Le résultat technique de l'exercice 2017 est bénéficiaire de + 7 987 800 dinars contre un bénéfice de + 4 954 182 dinars pour l'exercice précédent.

Un état de résultat technique par catégories de contrats a été établi selon le modèle prévu par l'annexe 12 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 12).

PRV1 Primes

Les primes acquises nettes des cessions de réassurance s'élèvent au 31/12/2017 à 67 097 009 dinars contre 52 874 987 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignation	2017	2016	Variation	%
Primes émises	68 633 164	51 582 241	17 050 923	33,06%
Primes annulées	- 1 202 049	- 1 652 845	450 796	-27,27%
Primes émises nettes	67 431 115	49 929 396	17 501 719	35,05%
Variation Primes acquises non encore émises	-123 320	3 197 118	-3 320 438	-103,86%
Variation Primes à annuler	-61 691	-8 054	-53 637	665,97%
Chiffre d'affaires (Primes acquises)	67 246 105	53 118 460	14 127 644	26,60%
Primes cédées	-149 095	-243 474	94 378	-38,76%
Total net	67 097 009	52 874 987	14 222 022	26,90%

- Le chiffre d'affaires a enregistré en 2017 une amélioration de +26,90% ayant concerné aussi bien les primes de prévoyance que d'Epargne.
- Les primes annulées concernant principalement les primes d'Epargne ont enregistré une nette baisse de 27,27%.

PRV2 Produits de placements

Les produits des placements (techniques) totalisent au 31/12/2017 11 468 534 dinars contre 7 399 587 dinars pour l'exercice précédent.

CHV1 Charge de sinistres

Les charges de sinistres et des prestations payées nettes de cessions de réassurance totalisent au 31/12/2017 12 567 160 dinars contre 7 998 289 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignations	2017	2016
Sinistres payés	895 996	412 777
Part des réassureurs	-25 824	-24 883
S/T	870 172	387 894
Variations des provisions pour sinistres à payer	1 579 616	1 792 494
Part des réassureurs	-23 092	-128 150
S/T	1 556 524	1 664 344
Prestations payées	8 669 670	5 454 998
Variation des provisions pour prestations à payer	1 273 353	277 246
S/T	9 943 023	5 732 244
Charges de gestion des sinistres	84 812	80 300
Variation provision pour charges de sinistres	112 628	133 507
S/T	197 440	213 807
Total charges de sinistre	12 567 160	7 998 289

CHV2 Variation des autres provisions

La variation nette des autres provisions techniques s'élève au 31/12/2017 à 51 524 209 dinars contre 42 382 227 dinars au 31/12/2016, détaillée comme suit :

Désignation	2017	2016
Var. Provisions mathématique Epargne	49 038 659	39 432 687
Var. Provisions mathématique Décès	922 361	1 561 077
Var. Provisions pour rentes éducation	-62 978	105 694
Var. Provisions pour PM Assuremprunt	322 033	788 179
Var. Provision d'égalisation	-22 245	-41 573
Var. Provision pour participation aux bénéfices	1 279 293	536 163
Total brut de la variation des autres provisions d'assurance vie	51 477 124	42 382 227
Part des réassureurs dans la variation des autres provisions d'assurance vie	-47 085	0
Total net de la variation des autres provisions d'assurance vie	51 524 209	42 382 227

CHV4 Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent au 31/12/2017 4 189 375 dinars contre 3 256 367 dinars pour l'exercice précédent. Ces frais représentent 6,33% du total des primes acquises en 2017 contre 6,16% pour 2016. Ils correspondent aux frais directement ou indirectement imputables aux activités d'acquisition et d'administration des contrats.

CHV5 Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent au 31/12/2017 2 419 478 dinars contre 1 895 638 dinars pour l'exercice précédent. Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne peuvent être affectés ni directement ni indirectement par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations représentatives de l'activité d'assurance vie.

CHV9 Charges de placements

Les charges de placements totalisent au 31/12/2017 123 535 dinars contre 111 708 dinars au titre de l'exercice précédent.

Elles correspondent aux frais directement imputables, tels que les frais de bourse et les frais de courtage, ainsi que les frais indirectement imputables aux activités de gestion des placements, tels que les charges de personnel, les loyers et les amortissements des équipements d'exploitation.

Ces charges ont été synthétisés dans un tableau établi selon le modèle prévu par l'annexe 11 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 11).

PRNT1 Revenus des placements

Les produits des placements « libres » totalisent au 31/12/2017 230 679 dinars contre 64 049 dinars pour l'exercice précédent.

CHNT12 Correction de valeur sur placements

La correction de valeur sur placements totalise au 31/12/2017 2 234 833 dinars correspondant au montant de la provision pour dépréciation des titres UADH.

VI. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

- Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisant au 31/12/2017 +1 942 964 dinars contre – 129 573 dinars pour l'exercice précédent s'analysent comme suit :
- Les encaissements des primes reçues des assurés totalisent au 31/12/2017 67 722 333 dinars contre 50 250 365 dinars pour l'exercice précédent.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres totalisent au 31/12/2017 9 565 666 dinars contre 5 867 775 pour l'exercice précédent.
- Les décaissements au titre primes cédés aux réassureurs s'élèvent au 31/12/2017 à 249 915 dinars contre 239 148 pour l'exercice précédent.
- Commissions reçues sur les cessions présentent au 31/12/2017 un solde nul contre 17 000 dinars pour l'exercice précédent.
- Les commissions versées aux intermédiaires totalisent au 31/12/2017 2 309 262 dinars contre 1 472 264 dinars l'exercice précédent.
- Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel totalisent au 31/12/2017 4 841 587 dinars contre 4 447 215 pour l'exercice précédent.
- Les dépôts auprès des cédantes totalisent au 31/12/2017 122 623 dinars contre un solde nul pour l'exercice précédent.
- Les décaissements liés à l'acquisition des placements financiers totalisent au 31/12/2017 57 862 063 dinars contre 44 236 917 dinars pour l'exercice précédent.
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers s'élèvent au 31/12/2017 à 103 957 dinars contre 271 681 dinars pour l'exercice précédent.
- Les produits financiers reçus au 31/12/2017 s'élèvent à 8 822 543 dinars contre 5 241 299 pour l'exercice précédent.

- Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisant au 31/12/2017 1 973 534 dinars contre 558 968 dinars pour l'exercice précédent, correspondent aux décaissements relatifs aux travaux de réaménagement du nouveau siège de la compagnie.

VII. Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 27/02/2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

VIII. Opérations avec les parties liées

Les opérations réalisées en 2017 avec les parties liées se présentent comme suit :

➤ *Emprunts obligataires*

Parties liées	Souscriptions	Amortissements	Solde clôture	Coupons
Attijari leasing	6 000 000	1 500 000	15 000 000	1 038 591
Attijari Bank	6 069 000	680 000	11 039 000	696 639

➤ *Contrats de leasing*

Parties liées	Souscriptions	Règlements	Solde clôture	Marge bénéficiaire passée en charge
Attijari leasing	115 499	78 628	249 883	15 128

➤ *Bons de trésor (BTA)*

Parties liées	Souscriptions	Rachats	Solde clôture
Attijari Bank	3 892 918	-	48 583 002

➤ *SICAV Obligataire*

Parties liées	Souscriptions	Rachats	Plus-value	Solde clôture
Attijari Gestion	14 195 463	15 485 035	104 430	1 175 925

➤ *Bancassurance* (Commissions d'acquisition et de gestion)

Parties liées	Règlements	Solde clôture	Commissions passées en charges
Attijari Bank	1 744 383	2 287 817	2 691 512

➤ *Autres charge d'exploitation* (téléphonies)

Parties liées	Montant
Attijari Bank	22 820

Annexe 8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actifs

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	32 067	0	0	32 067	32 067	0	0	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et développement				0									0
Concessions, brevets, licences, marques	32 067	0	0	32 067	32 067		0				32 067		0
Fonds de commerce				0							0		0
Acomptes versés				0							0		0
Actifs corporels d'exploitation	374 899	619 826	2 200	992 525	160 562	0	154 238	0	0	0	314 799	0	677 726
Installations techniques et machines				0							0		0
Autres installations, outillage et mobilier	374 899	619 826	2 200	992 525	160 562		154 238				314 799		677 726
Acomptes versés				0							0		0
Placements	143 515 091	195 693 076	136 506 108	202 702 059	0	2 138 266	192 621	2 234 833	0	0	192 621	4 373 099	198 136 339
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	3 161 089	6 241 946	4 886 039	4 516 997			192 621				192 621		4 324 377
<i>Placements dans les entreprises liées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Parts				0							0		0
Bons et obligations				0							0		0
<i>Placements dans les entreprises avec un lien de participation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Parts				0							0		0
Bons et obligations				0							0		0
Autres placements financiers	140 354 001	189 451 130	131 620 070	198 185 062	0	2 138 266	0	2 234 833	0	0	0	4 373 099	193 811 963
Actions, autres titres à revenu variable	9 461 666	14 195 463	15 485 035	8 172 094		2 138 266		2 234 833			0	4 373 099	3 798 996
Obligations et autres titres à revenu fixe	124 890 434	58 883 868	4 992 500	178 781 802							0		178 781 802
Prêts hypothécaire				0							0		0
Autres prêts	5 285 570	6 270 901	1 010 634	10 545 837							0		10 545 837
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers	711 331	110 100 898	110 131 900	680 328							0		680 328
Autres	5 000	0	0	5 000							0		5 000
Créances pour espèces déposés				0							0		0
Placements des contrats en UC				0							0		0
TOTAL	143 922 056	196 312 903	136 508 308	203 726 651	192 628	2 138 266	346 858	2 234 833	0	0	539 487	4 373 099	198 814 065

**Annexe N°9
Etat récapitulatif des placements**

	Valeur brute	Valeur nette	juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	4 516 997	4 324 377		-192 621
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	8 172 094	3 798 996		-4 373 099
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	178 781 802	178 781 802		0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	10 545 837	10 545 837		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	687 139	687 139		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
Total des Placements	202 703 870	198 138 151	0	-4 565 719
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	202 698 870	198 133 151		-4 565 719
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				
Total	202 698 870	198 133 151	0	-4 565 719

Annexe N°10

Etat des règlements et des provisions pour sinistres décès à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014
<i>Inventaire 2014</i>		
Règlements cumulés	0	170 194
Provisions pour sinistres	1 000	94 190
Total charges des sinistres	1 000	264 384
Primes acquises	208 116	2 973 594
% sinistres / primes acquises	0,48%	8,89%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015
<i>Inventaire 2015</i>			
Règlements cumulés	51 326	190 232	60 312
Provisions pour sinistres déclarés	40 500	342 649	777 244
Total charges des sinistres	91 826	532 881	837 556
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229
% sinistres / primes acquises	44,12%	17,92%	13,93%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016
<i>Inventaire 2016</i>				
Règlements cumulés	51 326	261 921	344 482	144 581
Provisions pour sinistres déclarés	41 500	301 821	811 324	1 354 368
Total charges des sinistres	92 826	563 742	1 155 806	1 498 948
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231
% sinistres / primes acquises	44,60%	18,96%	19,22%	15,65%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
<i>Inventaire 2017</i>					
Règlements cumulés	51 326	315 502	518 904	553 899	185 664
Provisions pour sinistres déclarés	42 500	247 837	677 209	1 404 032	1 639 230
Total charges des sinistres	93 826	563 339	1 196 113	1 957 932	1 824 894
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760
% sinistres / primes acquises	45,08%	18,94%	19,89%	20,45%	15,00%

Annexe N°11
Ventilation des charges et des produits des placements

Libellé	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			
Revenu des participations			
Revenu des autres placements		11 699 213	11 699 213
Autres revenu financiers (commissions, honoraires)			
Total produits des placements	0	11 699 213	11 699 213
Intérêts			
Frais externes		123 535	123 535
Autres frais		0	0
Total charges des placements	0	123 535	123 535

ANNEXE N°12
Résultat technique par catégorie d'assurance vie

	Produits décès	Produits épargne	Total
Primes	13 311 909	53 934 195	67 246 105
Charges de prestations	895 996	8 358 473	9 254 469
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	2 787 748	50 375 680	53 163 428
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			
Solde de souscription	9 628 165	-4 799 958	4 828 207
Frais d'acquisition	1 569 935	1 121 578	2 691 512
Autres charges de gestion nettes	805 162	3 262 175	4 067 337
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 375 097	4 383 753	6 758 850
Produits nets de placements	777 102	10 567 898	11 345 000
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	1 279 293	1 279 293
Solde financier	777 102	9 288 605	10 065 707
Primes cédées et/ou rétrocédées	149 095		149 095
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	25 825		25 825
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	-23 993		-23 993
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats			
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	0		0
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	147 264	0	147 264
Résultat technique	7 882 905	104 895	7 987 800
Informations complémentaires			
Montants des rachats		8 358 473	8 358 473
Intérêts techniques bruts de l'exercice		4 971 370	4 971 370
Provisions techniques brutes à la clôture	13 772 632	182 134 816	195 907 449
Provisions techniques brutes à l'ouverture	10 984 884	130 479 843	141 464 727
A déduire			
Provision devenues exigibles			

Compagnie Nouvelle d'Assurance (Attijari Assurance)
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 15/02/2015, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs (ou négatifs) de 14 217 068 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3 812 863 dinars.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou

situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

**AMC Ernst & Young
Fehmi Laourine**

Tunis, le 15/03/2018

Compagnie Nouvelle d'Assurance (Attijari Assurance)
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2017 :

Votre conseil ne nous a pas informé de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- 1- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a conclu avec Attijari Bank une convention de bancassurance définissant les obligations et les droits de chaque partie. A ce titre :
 - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 513 128 dinars et revenant à Attijari Bank.
 - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de prévoyance (Assuremprunt, Assurdécouvert, Assurdécouvert Pack, TDI et Rahèt Béli) pour un montant de 1 569 935 dinars et revenant à Attijari Bank.
 - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions de gestion des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 608 450 dinars et revenant à Attijari Bank.
 - La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté un produit correspondant à la quote part de la société Attijari Bank dans les frais de challenge pour un montant de 147 105 dinars. Ce montant représente 50% des charges engagées.
- 2- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2017 un chiffre d'affaires relatif au produit « Temporaire Décès en Inclusion » pour un montant de 428 328 dinars. Ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre d'un accord négocié entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank.

3- Attijari Bank a refacturé la quote-part de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance dans les frais téléphoniques pour un montant de 22 820 dinars.

I. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle fixe. Il bénéficie également d'une voiture de fonction, d'une indemnité de loyer et de carburant ainsi que des billets d'avion (Tunis-Maroc) et d'une indemnité compensatrice de revenus suite à la démission de la conjointe du DG en raison de son installation en Tunisie. Ces avantages ont été fixés par le contrat de détachement établi le 01 mars 2013. Par ailleurs le Directeur Général a bénéficié d'une prime de rendement.
- Le conseil d'administration du 8 mars 2017 a autorisé le règlement d'une somme de 146 803 dinars au profit d'Attijari Bank au titre des rémunérations spéciales servis au Président du conseil d'Administration pour les années 2013 à 2015.
- Le conseil d'administration du 8 mars 2017 a autorisé le règlement de la somme de 50 000 dinars au profit du Président du conseil d'Administration pour l'exercice 2016.
- Les rémunérations mentionnées dans les deux alinéas précédents ont été constatées en charge à payer au cours des exercices 2013 à 2016
- La société a constaté une charge à payer de 50 000 dinars au titre de rémunérations à servir aux administrateurs au titre de 2017.

Les obligations et engagements de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, se présentent comme suit (en dinars) :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Avantages à court terme	920 351	112 476	50 000	50 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
Total	920 351	112 478	50 000	50 000

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

AMC Ernst & Young
Fehmi Laourine

Tunis, le 15/03/2018